



"AU BOULOT À VÉLO !" PAR VÉLO-CITÉ

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PLAN VÉLO



Association loi 1901 de promotion et de défense du vélo
Association locale d'usagers (Agréée par arrêté préfectoral du 27 décembre 2002)
Membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette
Agréée éducation nationale et organisme de formation

SOMMAIRE

03

ZOOM SUR VÉLO-CITÉ

04

PROPOSITION & CONTEXTE

06

LES ACTIONS EN DÉTAIL

12

CALENDRIER

13

PROPOSITION PARTENARIAT

NOTRE MISSION

VÉLO-CITÉ PROMOTION ET DÉFENSE DU VÉLO URBAIN DANS LA MÉTROPOLE DE BORDEAUX

Vélo-Cité, association d'usagers créée en 1980, a pour objet la défense et la promotion du vélo sur le territoire de la métropole de Bordeaux.

Par ses actions, Vélo-Cité permet de rassembler et de défendre les intérêts des cyclistes, de promouvoir et développer l'usage de la bicyclette comme moyen de déplacement au quotidien pour le plus grand nombre, et comme réelle alternative à la voiture individuelle.

Agréée "Association locale d'usagers" par la Préfecture de la Gironde pour les 28 communes de l'agglomération bordelaise, Vélo-Cité est un interlocuteur militant privilégié des responsables et techniciens locaux en ce qui concerne : les aménagements de voirie, la circulation des modes doux, les équipements, la sécurité et le confort des cyclistes ainsi que la sensibilisation des publics pour les accompagner au report modal vers le vélo.

Dans ce cadre, Vélo-Cité, avec plus de 1000 adhérents en 2021, est un "acteur relais et partenaire" de Bordeaux Métropole en ce qui concerne la valorisation au niveau local des politiques communautaires qui visent :

- le développement des déplacements doux, par l'augmentation de la part modale du vélo (15% en 2020) ;
- les aménagements urbains en facilitant la circulation et le stationnement des vélos ;
- le développement durable et la protection de l'environnement dans le cadre d'une circulation maîtrisée dans un milieu urbain apaisé : réduction de la pollution de l'air, sonore et visuelle.

Nous répondons à notre mission de promotion du vélo à travers trois axes de travail :



AMÉNAGEMENTS &
STATIONNEMENTS



FORMATION
DES CYCLISTES



ANIMATIONS &
MANIFESTATIONS



PROPOSITION & CONTEXTE



LE PROGRAMME "AU BOULOT À VÉLO !"

Accompagnement des entreprises pour promouvoir la mobilité vélo auprès de leurs salarié.es, en particulier pour les trajets domicile-travail.

Cette proposition est présentée dans le cadre du programme "Au boulot à vélo !" de l'association

Pour accompagner le changement de comportement des salarié(e)s dans le cadre de leurs trajets domicile-travail, Vélo-Cité, vous propose un plan d'action sur mesure. Les actions décrites restent à construire ensemble en prenant compte des besoins et attentes des salarié(e)s et de la direction.

CONSTRUIRE - DÉVELOPPER - PÉRENNISER

EXEMPLE DE CONTEXTE

Nombre de salariés se déplaçant à vélo / géolocalisation et distances domicile-travail

- salarié(e)s avec horaires réguliers classique ?
- part du télétravail ?
- nombre de cyclistes identifiés ?

Stationnements vélo et aides financières concernant la mobilité

- Présence d'un local fermé qui peut contenir une quinzaine de vélos pour les salariés
- Forfait Mobilités Durables mis en place avec un système de signature à l'arrivée le matin
- Volonté de mettre en place le forfait mobilités durables, en recherche de solutions



PROPOSITION
& CONTEXTE

EXEMPLE DE BESOINS IDENTIFIÉS PAR VÉLO-CITÉ

1. Promotion du vélo au sein de l'établissement pour les déplacements domicile-travail des salarié(e)s
2. Informations concernant les aides financières en lien avec la mobilité vélo (achat, réparation, etc.)
3. Création et mise en valeur d'une communauté vélo durable
4. Solution(s) pour la mise en place du forfait mobilités durables

EXEMPLE DE PLAN D'ACTION PROPOSÉ

1. Prise de contact et échanges avec les cyclistes identifiés au sein de l'établissement
2. Mise en place d'un relais d'information concernant l'actualité vélo
3. Promotion du vélotaf et étude des itinéraires et aménagements cyclables
4. Création d'un "livret vélo" regroupant toutes les informations dont les cyclistes ou futurs cyclistes peuvent avoir besoin
5. Sensibilisation et formation théorique/pratique à la circulation en milieu urbain (détails pages suivantes)
6. Autres temps forts et autres actions...



LES ACTIONS EN DÉTAIL



1. Prise de contact et échanges avec les cyclistes identifiés au sein de l'établissement

L'objectif est de commencer à mobiliser les cyclistes identifiés et à présenter l'action de Vélo-Cité. Ce temps d'échange va permettre de préciser les besoins et attentes des cyclistes mais aussi de pouvoir affiner nos actions dans l'année, afin qu'elles répondent au mieux aux besoins. Nous pourrions également savoir si certains de ces cyclistes souhaitent s'impliquer plus fortement dans les actions que nous allons mener ensemble.

Cela sera aussi l'occasion de pouvoir échanger avec les autres salarié(e)s à propos de la mobilité vélo et commencer à promouvoir la culture cycliste.

L'ACTION ?

Un accueil-café le matin, avant que les salarié(e)s ne commencent leur journée. Vélo-Cité mobilise son stand d'information et de documentation ainsi que plusieurs salarié(e)s et bénévoles de l'association afin d'être assez nombreux pour échanger avec tous les salarié(e)s présents. Plus qu'un stand classique, la formule "accueil-café" permet de s'arrêter sur un moment de convivialité pour parler de mobilité.



2. Mise en place d'un relais d'information concernant l'actualité vélo

L'objectif de cette action est de fournir régulièrement des informations concernant la mobilité et la culture vélo. Une fois par mois, c'est l'occasion de connaître les dernières actualités du vélotaf et de continuer à communiquer sur la possibilité d'utiliser son vélo pour se rendre au travail.

L'ACTION ?

Une newsletter mensuelle spécifique, dont le contenu sera créé et mis en page par Vélo-Cité, à destination des salarié(e)s.



Exemple de la newsletter mensuelle du programme "Au boulot à vélo !"



LES ACTIONS EN DÉTAIL

3. Promotion du vélotaf et étude des itinéraires et aménagements cyclables

Le but de cette action est double :

1. Affiner notre diagnostic des aménagements cyclables autour de l'entreprise grâce à l'expérience des cyclistes identifiés et aux observations que l'on pourra faire sur le terrain. Ces observations serviront à la construction d'une carte d'itinéraires cyclables qui sera intégrée dans le "livret vélo" (point 4/)
2. Inviter les "non-cyclistes" à explorer les alentours de leur entreprise à vélo en toute sécurité



selon la demande



1 à 2 h



2 à 5 accompagnateurs

L'ACTION ?

Une balade à vélo ouverte à tous les salarié(e)s et orientée vers la reconnaissance des aménagements cyclables autour de votre établissement.

Ce moment d'échange est entièrement préparé et encadré par l'équipe de Vélo-Cité.



4. Création d'un "livret vélo" regroupant toutes les informations dont les cyclistes ou futurs cyclistes peuvent avoir besoin

Vélo-Cité propose de travailler à la construction du contenu et à la mise en page d'un véritable "livret vélo" qui répond à toutes les questions que peuvent se poser les vélotafeurs, mais aussi les salarié(e)s qui souhaitent se mettre au vélo pour leurs trajets domicile-travail. L'objectif de produire un tel document est de regrouper au mêmes endroit l'intégralité des informations nécessaires et de pouvoir directement les mettre à disposition des salarié(e)s, dans un format original.

L'ACTION ?

La construction du livret par Vélo-Cité se fait en plusieurs temps

1. Travail de regroupement de l'ensemble des informations (par exemple : où se procurer un vélo ? quelles sont les aides disponibles à Bordeaux Métropole ?)
2. Création de contenus concernant les conseils pour circuler en ville, les équipements, etc.
3. Création d'une carte des itinéraires cyclables menant à votre établissement
4. Mise en page originale pour un format adapté à une lecture sur ordinateur ou sur papier



LES ACTIONS EN DÉTAIL



5. Sensibilisation et formation théorique et pratique à la circulation en milieu urbain

Dans un contexte de crise sanitaire, le vélo devient une solution pour le déplacement domicile-travail. Mais ce changement doit se faire dans la sécurité. Avec des formations théoriques et pratiques nous voulons répondre à ces enjeux d'accompagnement et de sécurité.

L'ACTION ?

Vélo-Cité a l'habitude d'intervenir et d'accompagner des entreprises et collectivités en proposant des formations théoriques et pratiques. Nos formations sont focalisées sur la sécurité et les bons gestes du code de la route.

Notre formation théorique, intitulée « Bonnes pratiques et sécurité à vélo », a une approche participative et propose de réfléchir à la conduite du vélo et au partage de la rue avec les autres usagers.

La formation pratique, intitulée « Rouler à vélo en ville », est un accompagnement sur le terrain pour mieux comprendre les enjeux du déplacement à vélo en ville et adopter les bons gestes pour se déplacer à vélo en toute sécurité.



Formations et mesures barrières (Covid-19)

Pour l'ensemble de ses actions, telles que décrites par la suite, Vélo-Cité s'est adaptée et a mis en place des mesures afin de respecter les gestes barrières.



Formation par Vélo-Cité à Bordeaux



LES ACTIONS EN DÉTAIL

- **La formation théorique**
"Bonnes pratiques et sécurité à vélo"

Une formation indispensable aux salarié(e)s cherchant sécurité et/ou à regagner de la confiance.

Elle a pour objectif de se rendre compte que le vélo est un moyen de déplacement qui implique la connaissance et le respect du code de la route et l'adoption de bonnes pratiques.

Les questions sont abordées avec pédagogie sous un format de diaporama, avec interactivité et échanges. Le formateur partagera son expertise et ses conseils.

- **La formation pratique**
"Rouler à vélo en ville"

Cette formation est proposée aux salarié(e)s qui ont besoin d'un accompagnement pour utiliser leur vélo dans le cadre du déplacement domicile-travail et adopter les bonnes pratiques.

Une séance "Rouler à vélo en ville", c'est un déplacement à vélo en ville accompagné de plusieurs formateurs pour se mettre en situation et travailler ensemble la maîtrise de la circulation.

Au cours de la séance, plusieurs pauses permettent des temps d'échanges et du décryptage de situations "en direct", ainsi que la compréhension de la signalétique et des aménagements.



environ 10 personnes
Présentiel ou webinaire



2 h



1 formateur

Au programme

1. Formation sécurité : équipements obligatoires & conseillés / aménagements cyclables : s'adapter à chaque route / code du guidon : maîtriser le code de la route pour vélo / signalisation : panneaux spécifiques vélo
2. Questions et conseils
3. Mise à disposition de documentation ("guide du cycliste urbain")

Au programme

- Réglage du vélo et équipement du cycliste, rappel des règles de sécurité
- Parcours de maniabilité sur site protégé
- Itinéraire en ville (en amont Vélo-Cité réalise sur le terrain la préparation et la vérification du parcours : déplacement pratique + arrêts fréquents avec temps d'échange/questions)
- Retour, bilan de la séance et remise de documentation



environ 10 personnes



2 h 30



1 formateur + 1 ou 2 accompagnateur(s)



LES ACTIONS EN DÉTAIL

6. Autres temps forts et autres actions...

Semaine de la Mobilité

Cette action est un peu particulière car nous souhaitons que les salarié(e)s puissent s'y impliquer. La Semaine de la mobilité est l'occasion de mettre en avant le sujet de la mobilité vélo, de sensibiliser à la culture vélo et de continuer à mettre ne valeur la communauté vélo de l'entreprise. Les actions sont à construire au fur et à mesure de l'avancement de votre accompagnement dans l'année (sensibilisation avec stand, essais de vélo - dont des vélos à assistance électrique - conseils sur les itinéraires, aménagements, équipements,...).

Atelier de marquage BicyCode

Une session de marquage Bicycode : Vélo-Cité propose de graver les vélos des salarié(e)s qui le souhaitent avec un marquage Bicycode, code unique qui permet de lutter contre le vol de vélo.

Débats virtuels "salons vélotaf" (avec modérateur)

Tous les mois, 1 heure de débat dans la construction et la convivialité sous forme "salons cafés virtuels", sur la pause méridienne. 1 sujet par mois, en fonction de l'actualité.

Formation de responsables "Ressources" en interne

Sous forme de "parcours de formation", nous proposons à des salarié(e)s de devenir des "ambassadeurs" en interne, pour permettre la pérennisation et l'autonomie de la communauté vélotaf.





LES ACTIONS EN DÉTAIL



7. Mise en place d'ateliers de réparation participatifs

Dans un atelier de réparation participatif, le mécano c'est le/la salarié(e) ! Les participants viennent avec leur propre vélo et nous mettons à leur disposition l'outillage, le matériel et les conseils de nos experts, pour devenir autonome dans l'entretien et la réparation de leur vélo.

Sur la Rive Droite, c'est la Maison Itinérante du Vélo qui assure les ateliers participatifs.

Cette action a un impact direct sur les participants et est un très bon vecteur pour la promotion du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail.

Au programme

- Accueil et diagnostic du vélo
- Apprentissage des quelques réparations
- Conseils sur les équipements et la sécurité
- Conseils et bonnes pratiques



environ 15 vélos



2h30 à 3h



1 technicien cycle

LA
MAISON
ITINÉRANTE
DU VÉLO
et des mobilités
de la Rive Droite

Vélo-Cité a peut s'associer également avec Léon à Vélo pour la mise en place d'ateliers de réparation participatifs à proximité de Mérignac et Le Haillan.





CALENDRIER



BILAN/ Évaluation des actions menées

L'objectif est de réaliser ensemble le bilan des actions qui ont été menées dans le cadre de ce plan d'action et d'en évaluer l'impact.

EXEMPLE D'ELABORATION D'UN CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Actions	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1/												
2/												
3/												
4/												
5/												
6/												
BILAN/												



PROPOSITION PARTENARIAT

LA PROPOSITION FORFAITAIRE DE VÉLO-CITÉ

Chez Vélo-Cité, nous avons l'habitude de travailler avec les entreprises et favorisons les actions dans la durée. C'est pourquoi nous avons imaginé ce plan d'action sous la forme d'un forfait horaire. Ce forfait englobe le nombre d'heures de travail nécessaire à Vélo-Cité pour mettre en place l'ensemble des actions décrites dans ce document et permet à tous de bénéficier d'un accompagnement complet sur une année entière.

PROPOSITION	TEMPS DE TRAVAIL	FORFAIT PROPOSÉ
1/ Prise de contact et échanges avec les cyclistes identifiés au sein de l'entreprise 2/ Mise en place d'un relais d'information concernant l'actualité vélo 3/ Promotion du vélotaf et étude des itinéraires et aménagements cyclables 4/ Création d'un "livret vélo" regroupant toutes les information sur 5/ Sensibilisation et formation théoriques et/ou pratiques 6/ Autres temps forts (semaine de la mobilité, salons virtuels,...) BILAN/ Évaluation des actions menées	(évaluation d'un forfait horaire)	€ estimation du coût

D'autres actions peuvent être réfléchies et mises en place ensemble, afin de dynamiser et pérenniser votre communauté "vélotaf", alors rencontrons-nous !

Sacha VIEL - sacha.viel@velo-cite.org - 06 61 66 93 88 - 05 56 81 63 89



Suivez-nous sur



@auboulotavelorbordeaux



au_boulot_a_velorbordeaux



est un programme



PROMOTION ET DÉFENSE DU VÉLO URBAIN DANS LA MÉTROPOLE DE BORDEAUX

16, rue Ausone - 33000 Bordeaux - 05 56 81 63 89 - contact@velo-cite.org
www.velo-cite.org - velocitebordeauxmetropole



Soutenu par



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Agence de la
transition écologique**